

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations  
du Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan  
Séance du 27 juin à 20 heures 30

**ANNULE ET REMPLACE**

Date de convocation :  
21 juin 2011

Nombre de  
délégués en  
exercice : 170

Objet Budget  
Principal  
Budget Annexe  
"Pépinière Bergès"  
Affectation du  
résultat 2010

Présents : 108  
Pouvoirs : 17  
Votants : 125  
Vote pour : 125  
Vote contre : 0  
Abstentions : 0  
Vote blanc : 0

Transmis le 03/07/11  
N° accusé réception Préfecture : 038-200018166-20110512 - 76n bis 2

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Allevard au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents : S. ALMODOVAR, C. ANGLADE, J. BALLAND- CAMBIER, P. BEGUERY, L. BELLICARD, C. BENONE (jusqu'à la délibération n° 70 inclus), S. BEOLET, C.BERSCIANI, C. BICH, A. BLANC, B. BOESSO, P. BOISSELIER, G. BONNEFON, D. BOSA, JM. BOUCLANS (jusqu'à la délibération n° 71 inclus), C. BOULLIER, A. BOUVEROT-REYMOND, G.BRICALLI, F.BROTTES, M. BRUNELLO, JP. BUART, J. CARASSIO, V. CARTIER, ML. CHRISTOPHEL, D. CHARBONNEL, D. CLOUZEAU-GERMAIN, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, MH. COSTA, I. CURT (jusqu'à la délibération n° 109 inclus), P. DAUPHIN, A. DAVID, C. DAVOINE, S. DELAVIER, JM DOLLE, J. DUBUS, C. DURET, C. ENGRAND, H. FANET, G. FASTIER (jusqu'à la délibération n° 80 inclus), L. FERRADOU, G. FERRAGATTI, E. FORTIER (jusqu'à la délibération n° 113 inclus), V. GAY, J. GERBAUX, F. GIMBERT (jusqu'à la délibération n°73 inclus puis pouvoir à C.BICH), G. GIRAUD, F. GLAREY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT (jusqu'à la délibération n°71 inclus puis pouvoir à F.PILLOT), C. HARDOUIN, V. HENOFF, D. JACQUEMET, P. JANOLIN (jusqu'à la délibération n° 113 inclus) , P. JEAN, G. JOVET, C. JOY, J. JURADO (jusqu'à la délibération n° 113 inclus), M. LAMBERT, P. LANGENIEUX-VILLARD (jusqu'à la délibération n° 82 inclus), P LEVASSEUR, J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, A. MAITRE, P. MANJARRES, J. MARSEILLE, R. MARTY, MJ. MASSUCCO, B. MICHON, F. MIDALI, W. MINGUELY, A. MONNOT, C. MONTEIL, B. MURIENNE, JC. NINET (jusqu'à la délibération n° 81 inclus), MC. PARADE, C. PERNIN, A. PIANETTA, J. PICCHIONI, F. PILLOT (jusqu'à la délibération n° 73 inclus), T. PLACETTE, A. PLISSON, R. POIS - POMPEE, G. QUINZIN, P. RAMOUSSE, P. ROBERT, C. ROCCA, A. ROLIN, L. ROUSSET, JL ROUX (jusqu'à la délibération n°109 inclus), A. RUCHE, C. SAURY, C. SCHEMEIL, A. SERVANT, B. SORREL, A M SPALANZANI, P. TERNAUX (jusqu'à la délibération n° 95 inclus), M. TERUEL (jusqu'à la délibération n° 113 inclus), L. THERY, S. THIERY, O. THIZY, MJ. THOMASSON, Y. TOSOLINI, B. TRIFFE, G. TROUX, C. VANNUFFELEN, S. VAUSSENAT, C. VIDAL, P. VIEILLE, P. VOLPI, G. ZANARDI (jusqu'à la délibération n° 86 inclus), C. ZAS.

Excusés: G. AMBLARD, A. ANDREYON, P. BAUDAIN, JC BECQUAERT, V. BERLANDIS, C. BLANC-COQUAND (pouvoir à F.BROTTES), A. BONMIER (pouvoir à Y.TOSOLINI), Y. BOUCHERT-BERT-PEILLARD, E. BOUVIER, D. BRUNET-MANQUAT, B. CARAGUEL, D. CHAVAND (pouvoir à P.RAMOUSSE), JF. CLAPPAZ, B. COLLIGNON, M. COUVERT (pouvoir à S.BEOLET), G. DIDOT, B. DRECQ, A. DUHAMEL, JP DURAND (pouvoir à T PLACETTE), MT. FRABONI, P. GAILLARD, J. GAMELIN (pouvoir à P.BEGUERY), R. GAUTHERON, M. GLATIGNY (pouvoir à J.DUBUS), M. GRAMBIN, A. GUILLUY, L. JANET, B. JAY (pouvoir à L.FERRADOU), JC. JOLLY, G. LAMAND (pouvoir à F.MIDALI), H. LECUYER, O. LEROUX, C. LETOUBLON, C. MALIA, JM MICHEL (pouvoir à E.FORTIER), R. MILLET (pouvoir à B.CARAGUEL), P. MORAND (pouvoir à C.GLOECKLE), M. MORINI, J. MOUSIN, F. PAGES, C. PERRIN, L. PERROD, V. PETEX (pouvoir à A.RUCHE), S. PLAWESKI, E. PORTSCH, J. REBUFFET, M. SAVIGNY, F. SERRANO, P. SILVENTE, S. SPOHR, F. STEFANI (pouvoir à J.MARSEILLE), S. THILLY, P. THUET, Y. TROCMET, P. WEILL, G. ZANCHIN, J. ZAPPIA (pouvoir à D.JACQUEMET).

Madame J.DUBUS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'application de l'instruction M14, il convient d'affecter, par une délibération spécifique, les résultats de l'exercice en cours approuvés sur le Compte Administratif.

Il propose l'affectation suivante des résultats 2010 du Budget Annexe "Pépinière Bergès" :

- Section de fonctionnement : Affectation de + 13 462,44 € dans la section d'investissement  
Report du solde de + 19 548,35 € dans la section de fonctionnement
- Section d'investissement : Report de l'intégralité du déficit cumulé, soit - 13 462,44 € dans la section d'investissement.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver l'affectation des résultats 2010 proposée pour le Budget Annexe « Pépinière Bergès ».**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

